

FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION

WWW.SUDEDUCATION.ORG
FEDE@SUDEDUCATION.ORG



Paris, le 11/11/2024

FORMATION PRIVÉE AU RISQUE AMIANTE : ATTENTION AUX ARNAQUES

Au cours du mois de septembre 2024, dans plusieurs départements, de nombreuses écoles et établissements du secondaire ont été destinataires d'un courrier et d'une invitation à un Webinaire d'information et de prévention sur la présence d'amiante dans les locaux de l'Éducation Nationale. Cette communication met en avant les chiffres affolants de l'amiante dans l'Éducation Nationale et laisse entrevoir aux personnels les promesses d'une rentrée débarrassée du risque amiante. Si de nombreux et nombreuses collègues ont légitimement cru qu'il s'agissait d'une opération d'information et de prévention organisée par l'Education Nationale, il n'en est rien ! Il s'agit en réalité d'une opération marketing privée, qui surfe sur les inquiétudes légitimes des collègues et des familles suite aux nombreuses actions syndicales menées ces dernières années et aux révélations médiatiques du scandale que représente l'amiante dans les locaux de l'Éducation Nationale.

La société Sogelink, à l'origine de cette communication, est une société privée surtout connue pour son logiciel à destination des collectivités territoriales nommé Amiante 360°. Comme son nom l'indique, ce logiciel a pour objectif de permettre aux différents propriétaires de gérer la traçabilité de la présence d'amiante dans les locaux publics.

En joignant à sa communication aux établissements scolaires le guide amiante réalisé par le ministère, Sogelink entretient un flou volontaire quant à ses rapports avec l'administration, laissant imaginer une opération en partenariat officiel avec l'Éducation Nationale.

Contrairement à ce qu'annonce Sogelink la participation au Webinaire intitulé *Comment garantir la protection des enfants, du personnels et des enseignants en présence d'amiante ?*, ne permettra en rien de dire "Non à l'amiante dans votre établissement". Tout au plus, il s'agit d'une opération de communication destinée à faire la promotion des solutions payantes de Sogelink par le truchement des personnels qui participeront à cette conférence.

Le sujet de l'amiante dans les locaux de l'Éducation Nationale est une question extrêmement grave qu'il ne faut pas prendre à la légère. SUD éducation, qui mène campagne depuis des mois

pour une véritable politique de prévention de ce risque et l'application de la réglementation, dénonce cette récupération mercantile des inquiétudes des personnels et des familles. Dans la lutte contre le risque amiante, si la politique de prévention et d'information est indispensable, elle doit être menée par l'Éducation Nationale elle-même, sans autre arrière-pensée que la sécurité et la santé des personnels et des usager-es. C'est ce que nous n'avons de cesse de revendiquer auprès de notre autorité administrative. Il est plus que temps pour le Ministère de sortir du déni pour prendre à bras le corps la question de l'amiante, véritable scandale permanent dans l'Éducation Nationale.

SUD éducation dénonce cette récupération commerciale d'une problématique bien réelle et particulièrement dangereuse.

Afin d'apporter une clarification officielle auprès des personnels, SUD éducation s'est adressé aux autorités administratives pour exiger de notre employeur qu'une clarification soit faite auprès des établissements et des écoles.

Enfin, SUD éducation demande la création d'un cycle de formation de prévention au risque amiante destiné à l'ensemble des personnels et plus particulièrement à celles et ceux en charge de la protection des personnels.

L'Éducation Nationale et ses services doivent mettre fin à ces intrusions du privé sur des compétences qui relèvent de sa seule autorité : la santé et la sécurité des agents.